

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AOÛT 2018

Présents : M. GAZZIERO, Maire,
MM. BERNADET, PONCHATEAU, Mmes LAGARDE, BANOS, Adjoints,
Mmes GAURY, LE LAGADEC, PEDEBIBEN, SERVAND, ZAÏRI-AMARAL,
MM. MONIER, VIGNES.

Valablement représentés : M. DULUC par M. GAZZIERO
M. BALANS par M. BERNADET,
M. ARDURAT par M. MONIER.

Secrétaire de séance : M. VIGNES.

CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE POUR
L'AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR AVEC TOURNE-À-GAUCHE :

Monsieur le Maire présente au Conseil la Convention du Département de la Gironde concernant l'aménagement d'un carrefour avec tourne-à-gauche sur la RD 10, en agglomération, à l'intersection de la Rue du Portail Rouge et de la Rue des Jésuites, dans le cadre de la création d'une surface commerciale.

Cette convention décrit :

- l'ensemble des prescriptions à respecter lors des travaux
- la gestion et l'entretien des aménagements
- le mode de financement : participation du Département à hauteur de 38.400€

Après avoir délibéré, le Conseil approuve la réalisation des travaux d'aménagement du carrefour avec tourne-à-gauche et autorise Monsieur le Maire à signer la Convention avec le Département de la Gironde.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.